

Pétition de soutien au Docteur Labrèze

Pour avoir, durant l'été 2018, répondu à l'appel à l'aide de proches d'une dame âgée, qu'on laissait agoniser dans un service de soins palliatifs en raison d'une infection que les médecins considéraient comme incurable, et s'être efforcé de mettre en œuvre des traitements susceptibles de l'aider et de lui offrir de réelles chances de survie, le Docteur LABREZE a été condamné à 3 ans de suspension (dont 2 avec sursis) et purge aujourd'hui une année de suspension !

Victime d'un véritable harcèlement de la part du conseil départemental des Bouches Du Rhône, comme vous pourrez le voir à la lecture des documents mis en ligne, et systématiquement condamné lourdement par la chambre disciplinaire régionale PACA, il vient tout récemment de se voir condamné à 6 mois de suspension supplémentaires.

Il lui a été reproché d'avoir diffusé en France les travaux d'une association de médecins américains ([la FLCCC](#)) qui, dès le début de la crise sanitaire, avait élaboré des protocoles de traitement particulièrement efficaces pour traiter la COVID.

Ces actions coordonnées annulant le sursis de 2 ans, il est donc condamné à 42 mois de suspension pour avoir répondu à un appel à l'aide et tenté de secourir une patiente âgée qui agonisait de façon indigne dans un service de soins palliatifs, et pour avoir diffusé des informations qui auraient pu permettre de sauver 3 fois plus de patients!

Préalablement à ces deux condamnations, il avait été radié à vie en 2009, puis vu sa condamnation ramenée à un an de suspension, pour avoir présidé la branche française d'une association internationale dénonçant les abus psychiatriques, et être intervenu dans plusieurs dossiers d'abus manifestes.

Il payait ainsi également le fait d'avoir été à l'origine du Collectif des médecins et des citoyens contre les traitements dégradants de la psychiatrie, ([www.moratoirepsy.com](#)), dont le but était de dénoncer les pseudo traitements destructeurs de la psychiatrie, tels que les électrochocs ou la mise sous dérivés amphétaminiques (Ritaline) de nos enfants, pour traiter leur supposée hyperactivité.

Il est évident que le Docteur Labrèze paye chèrement son engagement pour une médecine humaniste, libérée de l'influence corruptrice de l'industrie pharmaceutique et de certains courants dominants, tels que la psychiatrie biologique.

Ce qui se joue ici, à travers sa propre histoire, c'est le projet de société que nous voulons pour nous et nos enfants, et le respect d'une liberté fondamentale : pouvoir disposer librement de nos corps et décider librement des soins et du type de médecine dont nous souhaitons bénéficier.

Alors que le pouvoir politique (et médiatique) détruit consciencieusement les médecines alternatives (aromathérapie, phytothérapie, homéopathie, etc) et organise une véritable chasse aux naturopathes, alors que la naturopathie est considérée par l'OMS comme la 3^{ème} médecine traditionnelle mondiale (derrière la médecine chinoise et ayurvédique), son combat doit être considéré comme le nôtre.

Par la signature de cette pétition, je témoigne de mon total soutien au Docteur Labrèze, le remercie de son engagement pour notre santé et demande sa réintégration immédiate et son retour auprès de ses patients qui, en grand nombre, témoignent de sa bienveillance et de la qualité des soins qu'il leur a toujours apportés.

Toutes les informations et documents se trouvent sur le site : [www.justicepourledocteurlabreze.info](#)